



CAHIER
PRATIQUE

TPMR : des services à la demande

Historiquement, ces services furent organisés par le secteur associatif pour pallier l'inaccessibilité des transports publics. L'évolution de la réglementation (loi de février 2005) fait que chaque véhicule effectuant des lignes régulières doit contenir les équipements nécessaires à l'accueil des personnes à mobilité réduite. Cependant, beaucoup reste à faire. Aujourd'hui, le secteur des TPMR regroupe de nombreuses collectivités territoriales, des réseaux franchisés, des industriels carrossiers ou spécialistes des transports.

LES COLLECTIVITÉS

Elles ont été les premières à investir dans l'achat de véhicules TPMR (Transport des Personnes à Mobilité Réduite) à travers leur réseau de transports urbains, ou tout simplement via leurs centres communaux d'action sociale (CCAS), pour créer des services municipaux à destination de leurs concitoyens à mobilité réduite.

et de rails de fixation. RCA Mobilité – 34 véhicules parmi lesquels 7 équipés de fauteuils – est présente sur tous les types de marché des TPMR dans les Alpes-Maritimes. Enfin, depuis 3 ans, la communauté urbaine de Bordeaux a confié à Mobibus l'exploitation du service public de TPMR. Le parc de Mobibus comprend 22 Renault Master pouvant accueillir 3 à 5 personnes en fauteuil, et 4 Renault Kangoo aménagés pour un fauteuil roulant. ■ ■ ■

LES FRANCHISÉS

Créé en 1996 par Frank Vialle, tétraplégique à la suite d'un accident, Ulysse est aujourd'hui le 1^{er} réseau de transport et d'accompagnement des personnes à mobilité réduite. « Nous disposons de véhicules climatisés spécialement aménagés, notamment pour les personnes en fauteuil roulant, afin qu'elles puissent y accéder directement sans avoir à réaliser de transfert », explique Franck Vialle.

LES GROUPES FRAIKIN ET GRUAU

Tous deux leaders européens (respectivement dans la location longue durée de véhicules industriels et dans la carrosserie sur véhicule utilitaire), ils ont signé un accord pour proposer la location multiservices destinée au TPMR. Fraikin Locatime prend notamment en charge l'ensemble de la maintenance, le suivi technique et réglementaire, les assurances, les véhicules TPMR de remplacement ainsi que l'ensemble des services liés à la gestion de parc.

VEOLIA TRANSPORT

Fort de son expérience de TPMR aux États-Unis, aux Pays-Bas et en Suède, Veolia déploie, pour les collectivités, un service de transport personnalisé sur réservation en complément du transport classique urbain à partir de centres d'appels et d'équipements physiques (voiture ou minibus) avec accès pour fauteuils roulants. Ainsi, les résidents des communes de la Sarthe bénéficient du service Mobili'tis et des 3 minibus Renault Master équipés d'un plancher plat, d'une rampe d'accès